

SEANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix-huit janvier deux mil vingt-et-un, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

Etaient présents : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Alain SCHIRRER, Sylvie COURTEILLE, Thierry LIPCZAK, Béatrice PINCEMAIL, François BRIERE, Sylvain ALIPRANDI, Luc RICHARD, Patrick JOLIVEL formant la majorité des membres en exercice.

Etait absente excusée : Ingrid VASSE donne pouvoir à Catherine PATUREL

Etaient absentes : Dominique LEMAIRE-VEHENT, Sandrine PAVILLA,

Alain SCHIRRER a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 13

Le maire demande avant l'ouverture de la séance de rajouter deux décisions à l'ordre du jour :

Demande de subvention Région centre 2021 : Piste cyclable

Demande de subvention Région centre 2021 : Requalification d'une friche industrielle

Et de supprimer la décision de demande de DETR pour la piste cyclable.

L'ensemble des membres présents accepte les modifications à l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents

Le maire demande l'ouverture de la séance à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

- Investissement : autorisation d'acter les dépenses avant le Budget Primitif

- Demandes Fonds Départemental d'Investissement :

Aménagement friche industrielle (ancien site PMO)

Aménagement piste cyclable R.D. 928

- Demandes Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux :

Aménagement friche industrielle (ancien site PMO)

Aménagement piste cyclable R.D. 928

Affaires diverses

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF : N° 01

Monsieur le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 28984 € soit 25 % de 115 939 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

AMENAGEMENT :

Frais d'étude préalable à l'acquisition et l'aménagement de la friche industrielle de l'ancien site PMO en centre bourg pour un montant de 11 790 € (art.2128)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

DEMANDE SUBVENTION F.D.I. 2021 : REQUALIFICATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE – N° 02

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la requalification de la friche industrielle sise l'ancien site PMO. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 560 770.00 € TTC (513 200.46 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre du Fond Départemental d'Investissement de 30 000 €.

DEMANDE SUBVENTION F.D.I. 2021 : PISTE CYCLABLE - N° 03

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la réhabilitation de la piste cyclable du carrefour de la RD 16 et de la RD 928 jusqu'à l'étang des Vingtaines. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 65 825.64 € TTC (54 854.70 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre du Fond Départemental d'Investissement de 16 456.41 €.

DEMANDE SUBVENTION D.E.T.R. ET D.S.I.L. 2021 : REQUALIFICATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE – N° 04

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la requalification de la friche industrielle sise l'ancien site PMO. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 560 770.00 € TTC (513 200.46 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux et de Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 30 000 €.

DEMANDE SUBVENTION REGION 2021 : REQUALIFICATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE – N° 05

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la requalification de la friche industrielle sise l'ancien site PMO. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 560 770.00 € TTC (513 200.46 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de la région de 63 900 €.

DEMANDE SUBVENTION REGION CENTRE 2021 : PISTE CYCLABLE - N° 06

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la réhabilitation de la piste cyclable du carrefour de la RD 16 et de la RD 933 jusqu'à l'étang des Vingtaines. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 65 825.64 € TTC (54 854.70 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention (FEADER) auprès de la région de 27 427.35 €.

AFFAIRES DIVERSES

TOUR DE TABLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20

Le prochain Conseil n'a pas été fixé.

Le Maire
Pascal LEPETIT

Le Secrétaire
Alain SCHIRRER,